

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Procurations : 4

Votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Commune d'HÉRIC**  
**Séance du 24 mai 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt quatre mai, le Conseil Municipal de la Commune d'HÉRIC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOUTARD, Maire

Date d'envoi de la convocation : 12 mai 2023

**PRÉSENTS** : JP JOUTARD, I CHARTIER, D JULIENNE, K BOMBRAY, C ROBERT, M PITAUD, P DESCAMPS, JA BIDET, C IMPARATO, F PINEL, P PINEL, JN RAGOT, P COUBARD, K COSSET, A BOUJU, É ROINÉ, E COURTOIS, L MÉNORET, N BOISSIÈRE, P GUYOT, M HOLOWAN, F FERRÉ, W BOUDAUD, O PLOQUIN, E CHINCHOLE

**PROCURATIONS** : C MICHEL à C ROBERT, S LEMAÎTRE à JN RAGOT, B LEFORT à K BOMBRAY, D ALLAIS à O PLOQUIN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : É ROINÉ



### **OBJET : 2023-27 DÉNOMINATION DE VOIE – ALLÉE DES CLÉMATITES**

Isabelle CHARTIER, Première Adjointe déléguée à l'Aménagement, explique au Conseil qu'un permis d'aménager pour la création d'un lotissement au « 46 rue de l'Océan » a été accordé (*voir plan de situation ci-dessous*).

La commission Aménagement, lors de sa réunion du 9 juin 2022, a proposé de dénommer cette nouvelle voie : **allée des Clématites**.



Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

*Sur proposition de la commission Aménagement du 9 juin 2022,*

1. **DÉCIDE DE DÉNOMMER** la voie de desserte du lotissement situé 46 rue de l'Océan : allée des Clématites ;
2. **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent.

Le Secrétaire de séance,

Élise ROUVE



POUR EXTRAIT CONFORME  
À HÉRIC, le 24 mai 2023

Le Maire,

Jean-Pierre JOUTARD

Le Maire :

informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification et que la juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application télécours citoyens accessible à partir du site [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr)

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2023-27 DENOMINATION DE VOIE - ALLEE DES CLEMATITES

---

Date de transmission de l'acte : 06/06/2023

Date de réception de l'accusé de  
réception : 06/06/2023

---

Numéro de l'acte : 20230606-01 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 044-214400731-20230524-20230606-01-DE

---

Date de décision : 24/05/2023

Acte transmis par : Jean-Christophe LYONNET

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.3. Voirie  
8.3.1. dénomination voies